



# Rés0sem

Les produits phytosanitaires (PPh) sont utilisés non seulement dans les champs, mais aussi pour le traitement des semences. Le projet Rés0sem réunit des acteurs de toute la filière des semences dans le but de tester différentes méthodes de traitement alternatif des semences et de parvenir à une réduction du recours aux PPh.

## Situation initiale

Les maladies fongiques et les organismes nuisibles peuvent influencer le développement des plantes cultivées dès la germination et les premiers stades de développement. Pour protéger la plantule contre ces risques, les semences peuvent être traitées au préalable et recouvertes d'une couche protectrice de PPh chimiques. L'objectif national de réduction du recours aux PPh porte surtout sur les applications par pulvérisation. Les produits de traitement des semences représentent également un risque pour l'être humain et l'environnement en raison de leur persistance dans le sol. Des méthodes innovantes offrant une alternative au traitement chimique des semences existent, mais elles n'ont pas encore été testées à large échelle dans la pratique.

## Objectifs

Le présent projet a pour objectif de remplacer le traitement chimique des semences de céréales (blé et orge d'automne) et de protéagineux (pois protéagineux et lupin) par des méthodes alternatives. Cette approche doit permettre de réduire les risques pour l'utilisateur et la pédofaune, tout en maintenant la



Blé d'automne sous la neige, semé selon des méthodes alternatives de traitement des semences. La couverture neigeuse est un paramètre important pour le développement de la moisissure des neiges *Microdochium*.

Source : R. Charles, FiBL

rentabilité et les normes de qualité de la production de semences à leur niveau actuel. En termes de quantité, l'objectif consiste à renoncer totalement aux produits chimiques de traitement des semences tout en visant une perte de 5% au maximum du rendement économique de la culture. En outre, l'utilisation de méthodes alternatives de traitement des semences ne doit pas entraîner d'augmentation de l'utilisation de PPh dans les champs. Des stratégies applicables de traitement des semences à teneur réduite en PPh et évolutif seront élaborées dans le cadre des objectifs d'apprentissage. Les

connaissances acquises sur l'effet des méthodes alternatives mettront en évidence les possibilités et les limites d'une protection non chimique des semences dans la pratique.

## Mesures

Les exploitations participantes choisissent au départ certaines cultures et l'une des deux variantes de réalisation. Le projet comprend trois mesures différentes. Dans le cadre de la mesure « Parcelle », les agriculteurs testent différentes méthodes alternatives de traitement des semences sur une parcelle. Pour la mesure « Culture », ils testent différentes méthodes sur une même parcelle et appliquent en plus une méthode sur toutes les surfaces d'une culture déterminée et déclarée. La mesure « Exploitation » viendra s'ajouter durant la seconde moitié du projet. Les agriculteurs qui auront opté pour la variante avec les mesures « Culture » et « Exploitation » utiliseront des méthodes alternatives sur toutes les cultures de leur exploitation qui sont autorisées dans le cadre du projet. Les agriculteurs jouent un rôle central pour l'observation et la validation des méthodes de traitement des semences testées et sont en contact étroit avec les services de vulgarisation et de suivi scientifique. laborest.fuga.

### Données clés

<b>Thème principal</b>	Réduction du recours aux produits phytosanitaires, traitements alternatifs des semences
<b>Zone du projet</b>	Canton de Vaud et canton du Valais
<b>Responsables</b>	Proconseil, Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)
<b>Contacts</b>	Charlotte Savoyat; c.savoyat@prometerre.ch
<b>Durée</b>	2021-2026, suivi jusqu'en 2028
<b>Financement</b>	Coût total : CHF 7 111 533 Contribution OFAG : CHF 5 567 368